

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE BAR-LE-DUC

SEBL



ZAC DE LA GRANDE TERRE - 2ème tranche

Dossier de réalisation de ZAC
Mode de réalisation choisi



Jérôme ESPARGILIERE
URBANISME - PAYSAGE - ENVIRONNEMENT

IDP Consult
Bureau d'études



20 novembre 2005

ZAC de la Grande Terre – 2^{ème} tranche

MODE DE REALISATION CHOISI

Le mode de réalisation choisi pour la 2^e tranche de la ZAC de la Grande-Terre au titre de l'article R 311-6 par la Communauté de commune de Bar-le-Duc est :

La régie directe
confiée à la SEBL
(Société d'Équipement du Bassin Lorrain)

20 Novembre 2005